

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Socatri-Areva-les-pollueurs-1757>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Fuite d'uranium au Tricastin : AREVA-SOCATRI définitivement condamnée pour pollution des eaux >

Socatri-Areva : les pollueurs nucléaires en procès

16 juin 2010

Socatri-Areva : les pollueurs nucléaires en procès

Communiqué de presse du Réseau "Sortir du nucléaire"

Le 8 juillet 2008, suite à une fuite survenue dans l'usine SOCATRI, sur le site du Tricastin (Drôme), 75 kg d'uranium ont été rejetés dans les cours d'eau avoisinants. 30 m³ d'effluents chargés d'uranium ont contaminé les eaux superficielles, privant la population d'eau potable, et polluant des lieux de baignade fréquentés. Des niveaux élevés de contamination radioactive ont également été repérés dans les nappes phréatiques.

Des négligences scandaleuses de la SOCATRI-Areva sont à l'origine de cet "incident" grave. Celui-ci a été improprement classé 1 sur l'échelle INES par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, alors que de tels rejets sont normalement classés au niveau 3. L'enquête a révélé plusieurs erreurs inadmissibles, concernant à la fois la maintenance du site et la gestion de la pollution [1]. Des riverains et plusieurs associations, dont le Réseau « Sortir du nucléaire », ont porté plainte. Pour sa part, le Réseau "Sortir du nucléaire" s'est porté partie civile pour exiger les éléments suivants :

- ▶ que la SOCATRI-Areva fasse le nécessaire pour éviter une nouvelle pollution de l'environnement.
- ▶ qu'une inspection indépendante des différents sites du Tricastin soit entreprise afin d'évaluer les risques de pollution de toutes les installations nucléaires, civiles et militaires.
- ▶ que l'environnement et les riverains bénéficient, dans les meilleurs délais, d'une surveillance sanitaire indépendante.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » rappelle par ailleurs sa demande d'études épidémiologiques et de mesures exhaustives des pollutions nucléaires autour de tous les sites nucléaires français.

En dépit des discours ambiants sur la sûreté nucléaire, la série noire d'incidents survenus au Tricastin

[2] pendant l'été 2008 montre bien qu'une pollution grave est toujours possible, lorsque se mêlent défaillances techniques et erreurs humaines. À l'heure où les exploitants multiplient les économies sur la maintenance, la reproduction de ce scénario devient de plus en plus probable. La seule solution pour empêcher ces pollutions radioactives est de sortir au plus vite de l'industrie nucléaire, aussi dangereuse qu'opaque.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » appelle à un rassemblement le 17 juin à 8h30 devant le Tribunal Correctionnel de Carpentras pour demander la transparence sur les pollutions nucléaires et la fermeture du site du Tricastin.

Contacts presse :

Daniel ROUSSÉE : 06 61 97 83 28

Maître Benoist BUSSON : 06 72 12 72 47

Notes :

[1] Quatre graves erreurs ont été relevées au cours de l'enquête :

- ▶ une vanne était défectueuse.
- ▶ une alarme de sécurité n'a pas été prise en compte.
- ▶ un bac de rétention d'eau n'était pas étanche, la SOCATRI-AREVA le savait mais ne l'a pas fait réparer.
- ▶ l'alerte a été transmise trop tardivement aux pouvoirs publics.

[2] L'article suivant propose un récapitulatif des événements :

<https://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=sinformer&sousmenu=revue&page=article&id=485&num=40>